

■ 44

► **Appel CGT Educ'Action, SNFOLC, SNES-FSU du 16 avril aux personnels de Loire-Atlantique à tenir des heures d'information syndicale ou AG en commun**

Cher(e)s collègues,

Les violentes mesures prises aujourd'hui par le gouvernement dressent contre lui de nombreux secteurs, privé comme public. Après la grève réussie du 22 mars dans la Fonction publique et même au-delà, ce sont actuellement les cheminots qui sont engagés dans un bras de fer contre la privatisation de la SNCF et pour la sauvegarde de leur statut. Au-delà du combat des cheminots, de nombreux salariés s'organisent pour défendre leurs garanties collectives (Carrefour, Air France, Pôle Emploi, étudiants contre la sélection, etc.).

Dans la Fonction publique, le document de travail ministériel intitulé « refonder le contrat social avec les agents publics » aurait pour conséquences :

- la fusion des CT (DHG, effectifs, etc.) et CHSCT (Santé), la CAP (mutations, carrière, etc.) transformée en commission derecours,
- le développement de l'emploi contractuel contre le recrutement de fonctionnaires,
- l'aggravation de la rémunération au mérite,
- les départs « volontaires » subis.

Toutes les organisations de fonctionnaires ont adopté le 4 avril un communiqué s'opposant à la volonté du gouvernement de faire voler en éclat le statut. Elles revendiquent entre autres un nouveau plan de titularisation et une amélioration des déroulements de carrière et de rémunération des fonctionnaires. Nous pensons que ce communiqué va dans le bon sens.

Dans notre secteur (collèges et lycées), les conditions de travail se détériorent considérablement. La réforme du collège hier et celle du baccalauréat aujourd'hui participent selon nous de cette dégradation. La réforme du baccalauréat et du lycée de Jean-Michel Blanquer s'inscrit dans l'annonce de suppressions de 120 000 postes dans la Fonction publique.

Face à ces offensives brutales, la CGT Educ'Action, FO, le SNES-FSU, appellent les collègues à organiser au plus vite des heures d'information syndicale ou AG sur leur lieu travail afin d'amplifier la mobilisation pour défendre l'éducation nationale et les services publics.

Nous vous invitons à nous faire remonter vos demandes, initiatives, etc.

■ Toulouse

► **Victoire sur la rémunération des jurys de TPE dans l'académie**

Les personnels de l'académie examinateurs pour les jurys de TPE pourront être rémunérés conformément aux textes en vigueur.

S'appuyant sur ce qui a été obtenu par le SNFOLC de l'académie d'Orléans Tours, les personnels du lycée de Villefranche de Lauragais ont envoyé une lettre intersyndicale à la rectrice de Toulouse, rejoint par les personnels du Lycée Pierre d'Aragon de Muret pour demander à ce que ce qui a été instauré dans l'Académie d'Orléans Tours le soit aussi dans notre académie. Suite à un courrier envoyé par le SNFOLC académique à la rectrice s'appuyant sur l'intervention du SNFOLC national auprès de la conseillère sociale du ministre, la rectrice vient d'écrire aux

personnels du lycée de Villefranche de Lauragais leur indiquant qu'ils seraient rémunérés, un courrier de même teneur nous a été envoyé en parallèle.

Extrait du communiqué de la section :

Victoire sur la rémunération des jurys de TPE dans l'académie

Les personnels de l'académie examinateurs pour les JURY de TPE pourront être rémunérés conformément aux textes en vigueur.

Suite à la décision de la Rectrice d'Orléans Tours en 2017 de ne plus rémunérer les personnels examinateurs pour les JURY de TPE, le SNFOLC de cette académie a engagé l'action (pétition, intervention locales et nationales). Cette campagne a contraint la rectrice de reculer et de rémunérer les examinateurs à compter de 2018, avec effet rétroactif pour 2017.

Il s'avère que dans notre académie les examinateurs de jurys de TPE ne sont pas officiellement rémunérés.

S'appuyant sur ce qui a été obtenu dans l'académie d'Orléans Tours, et afin que ceci soit appliqué dans notre académie, sur proposition du SNFOLC, les enseignants du lycée de Villefranche de Lauragais ont adressé le 19 janvier 2018 une lettre intersyndicale (SNFOLC, SNES, SE UNSA), contresignée par la quasi-totalité des personnels, à la rectrice de Toulouse. A l'initiative du SNFOLC, ils ont été rejoints par les personnels du Lycée Pierre d'Aragon de Muret, qui à leur tour ont envoyé le 1er mars un courrier intersyndical (SN FO LC, SNES FSU, SNALC) contresigné par les personnels à la rectrice.

Ces initiatives ont été relayées au niveau académique par des mails à la rectrice et une intervention au Comité technique académique le 16 mars.

Suite au courrier envoyé par le SNFOLC académique le 8 avril s'appuyant sur l'intervention du SNFOLC national auprès de la conseillère sociale du ministre, la rectrice vient d'écrire aux personnels du lycée de Villefranche de Lauragais leur indiquant qu'ils seraient rémunérés, un courrier de même teneur nous a été envoyé en parallèle.

Ce courrier indique que la rémunération sera versée dans le courant du dernier trimestre de l'année civile.

Si vous êtes concernés, nous le faire savoir, afin que nous puissions intervenir si cette mesure n'était pas réellement appliquée.

■ 31

► *Lycée de Villefranche de Lauragais*

Motion adoptée

Les personnels du Lycée Léon Blum à Villefranche de Lauragais, réunis ce jeudi 12 avril 2018, avec leurs sections syndicales SN FO LC, SNES et SE UNSA veulent le retrait de la réforme du baccalauréat et du lycée.

Nous sommes résolus à bloquer l'offensive du gouvernement contre l'Ecole publique, contre les diplômes nationaux et le statut de fonctionnaire.

C'est pourquoi nous exigeons que le gouvernement annule toutes les contre-réformes rejetées par la mobilisation massive du 22 mars, car l'ensemble des fonctionnaires n'en peuvent plus du gel des salaires, du rétablissement du jour de carence, des suppressions de postes, des conditions de travail impossibles et des contre-réformes qui remettent en cause les droits statutaires des personnels.

C'est aussi pourquoi nous sommes solidaires des cheminots en lutte contre le rapport Spinetta, et des étudiants mobilisés pour le retrait de Parcoursup et de la loi Orientation et réussite.

Par la présente nous informons nos syndicats respectifs que pour gagner, s'il faut la grève : nous y sommes prêts. En attendant, que nos organisations syndicales se coordonnent pour construire ensemble un rapport de force efficace, nous soutenons les cheminots dans leur combat de défense du service public en leur faisant don d'une journée de notre salaire (dans la mesure de nos possibilités), par le biais d'une cagnotte du personnel de l'établissement qui sera intégralement reversée à la FEDERATION FO CHEMINOT.

Nous décidons de faire connaître notre position aux personnels des autres établissements et à nos organisations syndicales.

■ 37

► **Lycée Grandmont**

M. Blanquer se rend en visite ce vendredi 20 avril au lycée Grandmont. Mais il vient d'annuler le mercredi 18 avril !

Nous appelons, ainsi que les organisations SNES, SUD, et CGT de l'enseignement du 37 à se rassembler pour manifester notre demande de retrait des contre réformes du gouvernement et de son Ministère : destruction du statut, réforme du lycée et du bac, fin des CIO.

Les sections FO et CGT du lycée Grandmont ont demandé à être reçues par le Ministre pour faire part de leurs revendications.

► **Lycée Jacques de Vaucanson de Tours**

Les personnels réunis avec leurs organisations syndicales **SNFOLC** et **SNES** le vendredi 13 avril, veulent le retrait de la réforme du baccalauréat et du lycée.

Le 22 mars, la grève dans la Fonction publique a été très suivie car les fonctionnaires n'en peuvent plus du gel des salaires, du rétablissement du jour de carence, des suppressions de postes, et des contre-réformes qui remettent en cause les droits statutaires des personnels et rendent nos conditions de travail impossibles.

La réforme du bac et du lycée que le Ministre Blanquer veut entériner à marche forcée alors que ses décrets présentés au Conseil Supérieur de l'Education du 19 mars ont reçu 40 voix contre (FO, FSU, CGT, Solidaires, UNEF, SGL, CGC, CFDT) signifie :

-un bac par lycée : autonomie maximale des établissements avec le contrôle continu en local et la destruction des disciplines, remplacées pour la plupart par des « enseignements de spécialité » au prétendu choix des lycéens

-baisse des heures de cours, un tronc commun réduit à 16h ou 15h 30, le reste en spécialité, ce qui signifie la mise en concurrence des personnels, la disparition de milliers d'heures de cours et de postes.

-La mise en danger des CIO. Le Ministère prévoit leur disparition « à plus ou moins long terme ». L'orientation n'est plus à faire dans les CIO, mais serait faite par « tout le monde » : Psyen-EDO, mais aussi professeurs principaux, partenaires de l'école, branches professionnelles. Les personnels de nos CIO sont en danger de « mobilité volontaire ».

Le gouvernement veut imposer la régression sociale partout à marche forcée y compris en cassant les services publics : la fermeture annoncée des CIO en est une nouvelle manifestation dans notre secteur.

Nous sommes résolu à bloquer l'offensive du gouvernement contre l'Ecole publique, contre les diplômes nationaux et le statut de fonctionnaire.

Les cheminots ont fait bloc le 22 mars, puis à nouveau les 3 et 4 avril et les 8 et 9 avril contre le rapport Spinetta, pour la défense de leur statut. Ils se sont mis massivement en grève. Nous soutenons leur mouvement en organisant une caisse de grève, car leurs revendications rejoignent les nôtres .

La mobilisation des étudiants, des personnels pour le retrait de Parcoursup et de la loi Orientation et réussite des étudiants s'amplifie.

Pour gagner, il faut le rapport de forces interprofessionnel, il faut la grève y compris la grève reconductible : nous y sommes prêts.

Informés de la venue du Ministre Blanquer à Tours, nous serons mobilisés ce-jour là pour exprimer nos revendications.

Nous décidons de faire connaître notre position aux personnels des autres établissements et à nos organisations syndicales.

■ 75

► **Motion de soutien des cheminots adopté par des syndicats CGT Educ actio, SNETAA FO, SNFOLC, SNUEP FSU 75.**

► **Les AG de la cité scolaire Carnot (SNES, FO, SNALC) et du lycée E Quinet (CGT, FO, FSU) ont adopté également une motion de même type.**

► **La CE du SN FO LC Paris, réunie le 9 avril 2018, apporte son entier soutien aux cheminots** en grève pour bloquer la volonté du gouvernement de privatiser la SNCF et de détruire leur statut.

Comme citoyens, comme usagers, nous sommes tous partie prenante de leurs revendications car nous avons besoin du service public républicain et tous les arguments du gouvernement ne sont que mensonges et manipulations.

Comme fonctionnaires avec les salariés de la SNCF, nous savons que la défense du statut des cheminots c'est la défense de tous les statuts, de toutes les conventions collectives, de tous les services publics, tous mis en cause à l'école, dans les universités, à l'hôpital et dans tous les services publics par la politique du gouvernement.

Comme syndicalistes, nous soutenons leur volonté d'obtenir satisfaction par l'action unie soudée sur les revendications exprimées par les assemblées générales avec les organisations syndicales.

Les revendications et les exigences des salariés de la SNCF sont des revendications et exigences de tous les fonctionnaires, ce sont les revendications Force Ouvrière en défense des intérêts des salariés, en défense du service public républicain.

Adoptée à l'unanimité

■ 13

► **Conseil syndical du SNFOLC des Bouches-du-Rhône**

Les cheminots défendent leur statut et refusent la privatisation de la SNCF : Ils ont raison !

Soutien et solidarité avec les cheminots !

Avec ses Fédérations départementale et nationale, son Union départementale, le conseil syndical du SNFOLC des Bouches-du-Rhône, réuni le lundi 16 avril 2018 dans les locaux de son Union Départementale, apporte son total soutien aux cheminots en grève nationale pour bloquer la volonté du gouvernement de privatiser la SNCF et de détruire leur statut pour exiger le retrait du rapport Spinetta. Ils ont raison !

Comme citoyens, comme usagers, nous sommes tous partie prenante des revendications des cheminots car nous avons besoin d'un service public, républicain, offert à tous en tout point du territoire. Nous réfutons tous les arguments du gouvernement qui ne sont que mensonges et manipulations ayant pour but le démantèlement du statut des cheminots. Cette politique gouvernementale a pour conséquence la destruction des services rendus au public et conduit à une opposition entre usagers et cheminots.

Malgré la campagne médiatique visant à rendre impopulaire la grève et l'entêtement du gouvernement à ne pas comprendre la détermination des cheminots qui, avec leurs syndicats, refusent le cadre imposé de la « concertation », la grève est massivement suivie et la colère des cheminots ne fait que grandir.

Seule la défense du statut des cheminots avec le retour à un monopole public d'Etat permet l'accès égalitaire à des services publics : transports, école, université, hôpital... La défense du statut des cheminots, c'est la défense de tous les statuts des fonctionnaires et des conventions collectives qui fixent les règles et les garanties sociales conquises.

Comme syndicalistes, nous soutenons leur volonté d'obtenir satisfaction par une action fondée sur des revendications justes et légitimes.

Nous le répétons : seul le gouvernement porte la responsabilité du pourrissement de la situation en maintenant sa contre-réforme qui n'aboutira qu'à exacerber des tensions et à souder encore plus les cheminots et les usagers.

En conséquence, nous appelons les personnels des établissements à tenir des assemblées générales pour prendre position et affirmer leur soutien et leur solidarité aux cheminots.

Nous appelons les personnels à soutenir financièrement la grève des cheminots sous toute forme de dons adressés à la section départementale du SNFOLC des Bouches-du-Rhône. Fait à Marseille, le 16 avril 2018.

■ 84

► **INFORMATION URGENTE à tous les syndiqués et à tous les camarades qui siègent dans les CA !**

Nous avons été informés qu'une convention de groupement de services était à l'ordre du jour des Conseils d'Administration qui se tiennent actuellement.

De quoi s'agit-il ?

Il y a tout d'abord la lettre du recteur en date du 22 février informant tous les enseignants que "depuis cette rentrée, l'académie est ... organisée en vingt et un réseaux d'établissements " dont la nature est pédagogique ...construite autour du parcours de l'élève, dont l'étendue géographique peut s'étendre sur un ou plusieurs départements, et même sur les académies de Nice et d'Aix- Marseille, dont la direction est confiée à un directoire composé de chefs d'établissements, d'inspecteurs, de directeurs d'école, ainsi que d'un conseil pédagogique de réseau composé de tous les acteurs de l'Education Nationale. Chaque réseau est piloté par le DASEN au nom du recteur.

Notre assemblée générale statutaire du 15 février avait clairement expliqué que derrière ce dispositif habillé de pédagogie se cachait la remise en cause du caractère national de l'école, des statuts, des programmes et des diplômes nationaux.

Aujourd'hui un autre pas est franchi et non des moindres. En effet, le Bulletin académique du 28 mars contient le cadre juridique d'un tel dispositif.

Comment le rectorat procède -t-il : en toute précipitation, les chefs d'établissement proposent à l'ordre du jour du CA pour délibération "la convention de groupement de services" sans que les représentants des personnels, ni même d'ailleurs les parents, aient été destinataires du document (au moins 8 jours avant) de ladite convention par laquelle le Conseil d'administration donne un blanc-seing à ce dispositif de territorialisation de l'école, de mutualisation des moyens du recrutement local par le chef d'établissement pour et par le réseau.

Ainsi l'article 1 stipule concernant le champ d'application : " la présente convention a pour objet de déterminer les compétences de chacun des signataires de la convention de groupement de services de réseau XXXX. Elle autorise la gestion MUTUALISEE DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS."

Ainsi l'article 10 stipule concernant les personnels :

" le chef d'établissement est responsable des personnels affectés dans son établissement ou recrutés pour le compte du réseau."

Le ministre Blanquer n'a-t-il pas dit dès la rentrée de septembre qu'il souhaitait un recrutement par les chefs d'établissement ?

La commission exécutive de notre syndicat départemental réunie ce jour appelle dans un premier temps les collègues qui siègent dans les CA à demander le retrait de l'ordre du jour de cette convention si les personnels sont maintenus dans l'ignorance des documents, et à VOTER CONTRE.

Tout cela a lieu au moment où le gouvernement veut "refonder le contrat social avec les agents publics" , c'est -à-dire liquider les instances consultatives des personnels en les réduisant à de simples instances de recours en cas de litige, tout cela au moment où le ministre impose Parcoursup, le détricotage du lycée et la liquidation du 1er grade universitaire qu'est le baccalauréat.

■ 88

► **Communiqué de soutien du bureau départemental du SNFOLC 88**

Le bureau départemental du SNFOLC 88 soutient totalement le mouvement de grève déclenché ce jour par le collègue Charlemagne et le lycée Jean Lurçat de Bruyères pour la satisfaction des revendications suivantes :

pour le collège :

-le maintien de la division de 3° supprimée par la dotation horaire et la dotation horaire correspondante.

-la création d'une division de 6e supplémentaire, et la dotation horaire correspondante ;

-la prise en compte dans les effectifs des 24 élèves affectés en ULIS et inclus dans nos classes

pour le lycée :

- les heures de pondération nécessaires à l'établissement des services

- Les heures nécessaires au maintien des deux classes de première STMG.

- le financement des options,

- les dédoublements en classe de seconde.

Rappelons que c'est dans ce contexte que M. Macron vient 3 jours dans les Vosges pour « aider » un département « rural ». Faut-il rappeler que M. Macron poursuit une politique d'austérité commencée sous la présidence de Nicolas Sarkozy et poursuivie par François Hollande ... Une politique d'austérité triplement suicidaire , sur le plan

économique avec la montée du chômage, sur le plan social avec l'explosion de la précarité et de la misère et enfin sur le plan politique avec la vote d'extrême-droite !

Quelques faits et chiffres, les collèges des Vosges ont perdu 275 postes de professeurs depuis 2008(chiffre de la direction académique) ; 3 collèges (Granges, la Bresse et Darney) ont été supprimés par le conseil départemental (avec le soutien de la Direction académique de l'E.N.) qui ne cache pas son intention d'en fermer une dizaine sur 40 ; le quart des collèges vosgiens « ruraux » !!! Cette politique d'austérité entraîne la désertification des Vosges et touche tous les services publics : les lycées généraux et technologiques , les lycées professionnels ,la poste, la SNCF, les tribunaux, les impôts, les Hôpitaux, les Ehpad , les services sociaux... signalons pour terminer cette liste meurtrière la décision récente du gouvernement de M. Macron de fermer tous les Centres d'informations et d'orientation de France : 4 dans les Vosges.

Pour terminer le bureau départemental du SNFOLC appelle tous les personnels à combattre cette politique, à se réunir et à décider de la grève pour construire le rapport de force nécessaire pour gagner sur les revendications !

■ 60

► **Lycée Hugues Capet de Senlis**

Les personnels du lycée Hugues Capet, réunis le mardi 10 avril, avec leurs représentants SNFOLC, SNES-FSU, ont fait le point sur la situation générale et à l'Education nationale. Ils déclarent :

Le 22 mars, la grève dans la Fonction publique a été très suivie car les fonctionnaires n'en peuvent plus du gel des salaires, du rétablissement du jour de carence, des suppressions de postes, des conditions de travail impossibles et des contre-réformes qui remettent en cause les droits statutaires des personnels. Ils ne veulent pas du « *plan action publique 2022* » du ministre Darmanin, avec son « *nouveau contrat social* » liquidant les statuts, et la rémunération « *au mérite* ».

Les cheminots ont fait bloc en se mobilisant massivement dans la grève le 22 mars, puis à nouveau les 3, 4, 8 et 9 avril contre le rapport Spinetta qui annonce la liquidation de leur statut et la privatisation de la SNCF. Face au refus gouvernemental de négocier sur les revendications, les AG continuent à voter la grève.

La mobilisation des étudiants, des personnels pour le retrait de *Parcoursup* et de la loi *Orientation et réussite des étudiants* s'amplifie. Dans de nombreux autres secteurs, la mobilisation des salariés pour leurs salaires, leurs droits et leurs emplois se développe (*Air France, Aéroports de Paris, éboueurs, l'énergie, Carrefour, les hôpitaux, les EHPAD...*).

Pour les personnels du lycée Hugues Capet, ces attaques que mène le gouvernement contre la Fonction publique, la SNCF, l'enseignement supérieur, etc. participent d'une offensive générale contre les conquêtes sociales de l'ensemble des salariés, et, ce faisant, contre notre modèle social basé sur l'égalité des droits. Le gouvernement veut imposer la régression sociale partout à marche forcée y compris en cassant le statut de la Fonction publique et les services publics.

À l'Éducation nationale, cette offensive passe aujourd'hui, notamment, par de nouvelles suppressions de postes et d'heures de cours à l'occasion de la rentrée 2018 (*91 équivalents temps plein supprimés dans l'académie d'Amiens...*) et **par la réforme du baccalauréat et du lycée** remettant en cause l'enseignement disciplinaire, et donc les heures de cours et les postes des professeurs, ainsi que le bac comme diplôme national et premier grade universitaire.

Les personnels du lycée Capet, avec leurs organisations syndicales SNFOLC, SNES-FSU, veulent le retrait de la réforme du baccalauréat et du lycée. Nous sommes résolus à bloquer l'offensive du gouvernement contre l'École publique, contre les diplômes nationaux et le statut de fonctionnaire. C'est pourquoi nous exigeons que le gouvernement annule toutes les contre-réformes rejetées.

La mobilisation des cheminots montre l'exemple. Les cheminots ont raison. Leurs revendications sont les nôtres. Pour gagner, il faut le rapport de forces interprofessionnel, il faut la grève pour bloquer le pays, et s'il faut la grève : nous y sommes prêts.